

Comment créer UN BULLETIN DE PAIE CONFORME ?

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR ?

La fiche de paie de vos salariés doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires pour être conforme aux évolutions légales et sociales en vigueur.

Vos informations employeur

Vos coordonnées, le code NAF, le numéro de SIRET, la convention collective

Les informations de votre salarié

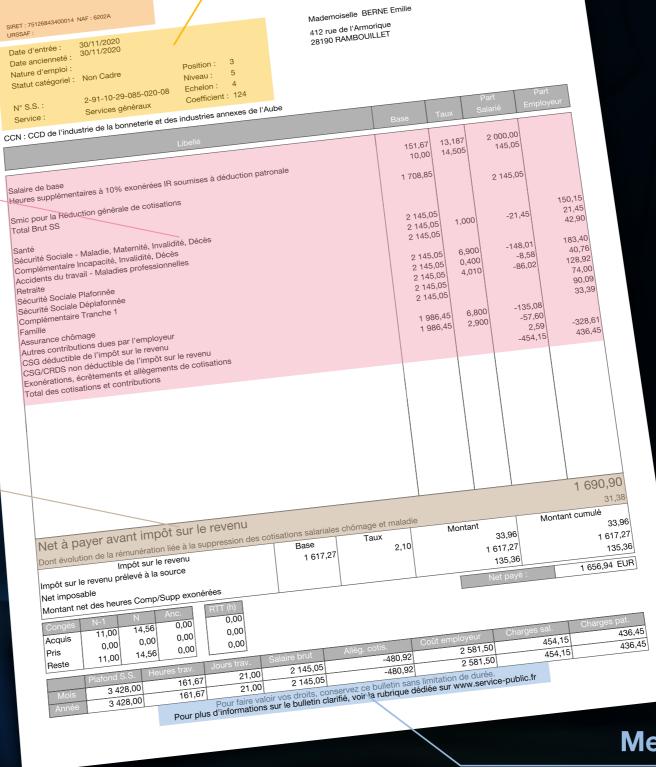
Ses coordonnées, et l'ensemble des informations relatives à son emploi (matricule, type de contrat, numéro de sécurité sociale, etc.)

Calcul du salaire

Composé du salaire brut, des différentes retenues (cotisations sociales) et des contributions dues par l'employeur (primes et indemnisations)

Salaire net

Le montant net à payer avant et après impôt sur le revenu avec les cumuls d'impôts et heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées



Mentions finales

Mention incitant le salarié à conserver le bulletin de paie sans limitation de durée



ATTENTION!

BULLETIN DE PAIE

rue de cutesson 78120 RAMBOUILLET

Ne risquez pas une amende URSAFF ou le versement de dommages et intérêts pour un bulletin de paie non conforme !









